

COMITE SYNDICAL

Séance publique du 1^{er} octobre 2025

Convocation adressée le 23 septembre 2025

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} octobre 2025 à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 23 septembre 2025 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Patrick ODIARD, Richard MARION, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER,

Absents excusés : Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absents : Samira BACHA-HIMEUR, Florence VERNEY-CARRON

Procuration :

Corinne SUBAI pouvoir à Richard MARION

Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Audrey HENOCQUE

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGER

Délibération n° 2025-27

Renouvellement de l'agrément pour la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur à la création artistique CPES

Vu la délibération n° 2018-19 du 26 avril 2018 relative à la demande d'agrément pour la préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique,

Vu le courrier transmis à la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes en date du 16 septembre 2025,

Considérant que l'actuel agrément, accordé par le Ministère de la culture en date du 15 mai 2019 pour une durée de 5 ans à compter de la rentrée universitaire 2019/2020 est arrivé à échéance en date du 31 août 2025.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical :

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter le ministère de la Culture pour la demande de renouvellement d'agrément « Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur artistique dans les domaines de la musique, théâtre et danse ».
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Président,



Patrick ODIARD